



Doc. 454

24 octobre 1955

Politique européenne commune lors des futures conférences Est-Ouest

Projet de directive

déposée par la Commission des questions politiques et de la démocratie

L'Assemblée charge son Bureau de transmettre la Résolution 87 sur une politique européenne commune lors des futures conférences Est-Ouest, le rapport présenté par la commission des Affaires Générales (Doc. 419) et le compte rendu du débat à l'Assemblée aux gouvernements de tous les États membres, en attirant spécialement sur ces documents l'attention des deux gouvernements qui doivent participer à la Conférence de Genève.

